



(détail monument Blouin, cimetière Saint-Charles à Québec
© Brigitte Garneau)

Communiqué

pour diffusion immédiate

Table-ronde

Évolution des pratiques funéraires et leur impact sur les cimetières

Samedi 2 novembre 2019

9 h à 16 h 30, Salle du Carter Hall de la cathédrale Holy Trinity, Vieux-Québec

Le temps nous traverse comme une flèche. Sa pointe acérée fend la chair, les organes, les os, c'est la vie, l'instant d'après, cette pointe ressort en empruntant le même chemin, c'est la mort.
Jon Kalman Stefansson

Ayant pour mission la préservation et la mise en valeur du patrimoine funéraire des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches, l'organisme Pierres mémorables vous convie à une causerie ouverte au grand public. Organisée en collaboration avec l'Écomusée de l'Au-Delà, cette table ronde portera sur les nouvelles pratiques funéraires et leur impact sur les cimetières. L'événement permettra à des passionnés du sujet de se rencontrer et d'échanger dans une atmosphère détendue et conviviale.

Au Québec, les pratiques funéraires sont en évolution, une évolution qui a connu une accélération phénoménale au cours du siècle dernier.

À tort ou à raison, les Québécois de souche se sont affranchis des diktats religieux et ils sont maintenant de plus en plus nombreux à vouloir humaniser et personnaliser les cérémonies entourant leur décès et ceux de leurs proches. En même temps que l'État s'est laïcisé, il a voulu introduire certaines règles législatives dans les activités funéraires

(Loi 66). La population du Québec s'est métissée et ce métissage a introduit son lot de nouvelles croyances et de pratiques funéraires, souvent à caractère religieux. La mort pouvant maintenant être assistée, les cérémonies peuvent dans certains cas être organisées dans une sérénité réfléchie. La préoccupation environnementale a atteint tous les domaines de l'activité humaine et celui de la mort n'a pas fait exception ; ainsi les citoyens consciencieux veulent pouvoir comparer l'impact sur l'environnement d'une inhumation par rapport à une crémation ou encore une aquamation, ce nouveau procédé encore peu répandu de disposition des dépouilles par digestion chimique. Certaines entreprises commencent à offrir des services d'humusation, soit une réduction naturelle organique des corps permettant de rendre la mort à la vie : projet Recompose à Seattle, état de Washington.

Celui-ci veut des funérailles au club de golf, celui-là désire que ses restes servent à la croissance d'un arbre qui rappellera son souvenir, cet autre voudrait être inhumé après un rituel de préparation de sa dépouille et rapidement mis en terre dans un simple linceul. Et enfin, il y a l'amoureux des traditions qui voudra une cérémonie religieuse et un cortège funèbre suivant un corbillard hippomobile dans ses plus émouvants atours.

De plus en plus de personnes optent désormais pour une crémation. Les cendres ayant une meilleure capacité de conservation, les proches bénéficient de plus de temps pour décider de la façon d'en disposer : inhumer, exposer en columbarium ou ailleurs, disperser, puis encore il pourra décider de l'endroit et de la manière de disperser ces cendres.

Quel est l'impact de ces modifications sur l'avenir des cimetières ? On observe une diminution de la pression sur les lots dans ces espaces funéraires. Plusieurs lots ont souvent perdu la trace de leur locataire entraînant une perte de revenu pour les gestionnaires. Ces champs des défunts n'en demeurent pas moins des lieux de mémoires significatifs pour les communautés locale, régionale et nationale. Ils constituent également des poumons dans la ville, de précieux lieux de verdure et de tranquillité dans l'agitation urbaine. Plusieurs y voient des livres d'histoire à ciel ouvert, des espaces d'expression artistique où s'exposent toute la grammaire des styles et une statuaire produite par les meilleurs artistes du temps.

Si les raisons de leur conservation ne manquent pas, leur valeur foncière accrue par leur inclusion dans le tissu urbain en fait des points d'intérêt pour certains promoteurs immobiliers. Comment les stabiliser, les protéger de toutes les envies ? Comment les valoriser ? À qui incombe cette responsabilité et est-il envisageable d'en partager la gestion ?

L'événement, qui se tiendra le 2 novembre à Québec dans la salle du Carter Hall de la cathédrale Holy Trinity, tracera un historique des pratiques funéraires, abordera les questions liées aux mutations survenues dans ces pratiques, proposera des pistes de

solutions et présentera quelques exemples de pratiques efficaces et réussies. Pour se faire, une palette d'experts et de savants du domaine a été réunie autour d'une table-ronde. L'événement sera dirigé de main de maître par Jean-Robert Faucher, ex-journaliste à Radio-Canada et connaisseur passionné du monde funéraire de ses rituels, de son histoire et de son évolution.

L'activité sera divisée en trois volets. Dans chaque cas, jusqu'à trois intervenants seront invités à présenter leur sujet chacun pendant une quinzaine de minutes. À la fin des exposés, une période d'interaction entre les intervenants permettra d'enrichir la discussion, suivie de questions de l'assemblée. Le modérateur assurera l'animation des échanges.

Le dîner, prenant la forme d'un buffet, sera gracieusement offert aux intervenants.

À la fin de l'événement, des groupes de travail se réuniront en ateliers permettant à tous les participants de contribuer à la réflexion générale. Une période de discussions entre les participants et l'intervenant présent à chaque table s'enclenchera. En plénière, un porte-parole de chaque groupe sera invité à rendre compte des délibérations et conclusions issues des échanges élaborés autour de sa table .

Le coût d'inscription : 25 \$, ou 15 \$ pour les étudiants, et inclut le repas du midi. Pour s'inscrire : eve.lheureux.culture@gmail.com, en ajoutant le titre « Causerie » dans l'objet, ou encore en visitant la [page Facebook de Pierres mémorables](#). Le paiement des frais doit être effectué lors de l'inscription et peut se faire par virement Interac à l'adresse courriel mentionnée plus haut, ou encore par chèque au nom d'Ève L'Heureux à l'adresse suivante : 1139, rue Principale, Saint-Agapit, Qc, G0S 1Z0. Si vous choisissez le virement, notez que la question posée doit être « le thème de la causerie » et que la réponse est « patrimoine funéraire ».

<http://pierresmemorables.com/> ou [Facebook Pierres mémorables](#)

